

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Numéro SIRET**
20009312800011**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**
SIVOM SYND EAU CRUSSOL PAYS DE VERNOUX**POSTE COMPTABLE DE : SGC de PRIVAS****SERVICE PUBLIC LOCAL****M. 49 (1)****Compte administratif****BUDGET : EAU POTABLE (2)****ANNEE 2022**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	35
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	36
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	37
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	38
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	39
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	40
A6 - Etat des charges transférées	41
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	42
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	43
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	44
A8.3 - Opérations liées aux cessions	45
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	46
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	47
A10 - Etat des travaux en régie	48

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	50
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	51
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	52
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	53
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	54
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	55
B1.7 - Etat des engagements reçus	56
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	57
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	58

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	59
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	61
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	62
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	63

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 007-200093128-20230406-16_2023-BF

65

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
VUE D'ENSEMBLE
EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 522 644,97	G 3 222 653,15	G-A 1 700 008,18
	Section d'investissement	B 2 253 344,69	H 2 342 516,54	H-B 89 171,85

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 49 874,95 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 432 926,08 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= 4 208 915,74 A+B+C+D	Q= 5 615 044,64 G+H+I+J	=Q-P 1 406 128,90

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 401 251,45	L 258 525,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 401 251,45	= K+L 258 525,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 522 644,97	= G+I+K 3 272 528,10	1 749 883,13
	Section d'investissement	= B+D+F 3 087 522,22	= H+J+L 2 601 041,54	-486 480,68
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 610 167,19	= G+H+I+J+K+L 5 873 569,64	1 263 402,45

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 401 251,45	L 258 525,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	258 525,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	26 273,65		0,00
21	Immobilisations corporelles	174 454,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	200 523,80		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00
458101	Opération pour compte de tiers n° 01 - Opération sous mandat n°01 (3)	0,00		0,00
458201	Opération pour compte de tiers n° 01 - Opération sous mandat n°01 (3)	0,00		0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES
DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	75 300,00	74 143,72	0,00	0,00	1 156,28
012	Charges de personnel, frais assimilés	135 000,00	109 324,08	0,00	0,00	25 675,92
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	34 000,00	32 928,86	0,00	0,00	1 071,14
Total des dépenses de gestion courante		244 300,00	216 396,66	0,00	0,00	27 903,34
66	Charges financières	153 500,00	96 175,50	0,00	0,00	57 324,50
67	Charges exceptionnelles	90 000,00	56 000,00	0,00	0,00	34 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	4 875,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		492 675,00	368 572,16	0,00	0,00	124 102,84
023	Virement à la section d'investissement (4)	550 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 156 000,00	1 154 072,81			1 927,19
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 706 000,00	1 154 072,81			551 927,19
TOTAL		2 198 675,00	1 522 644,97	0,00	0,00	676 030,03
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	694,69	0,00	0,00	-694,69
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 671 000,00	1 772 223,61	19 191,12	0,00	-120 414,73
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00	53 724,45	0,00	0,00	-13 724,45
75	Autres produits de gestion courante	27 300,00	129 587,49	0,00	0,00	-102 287,49
Total des recettes de gestion courante		1 738 300,00	1 956 230,24	19 191,12	0,00	-237 121,36
76	Produits financiers	0,05	0,00	0,00	0,00	0,05
77	Produits exceptionnels	75 000,00	628 976,54	314 480,27	0,00	-868 456,81
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 813 300,05	2 585 206,78	333 671,39	0,00	-1 105 578,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	335 500,00	303 774,98			31 725,02
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		335 500,00	303 774,98			31 725,02
TOTAL		2 148 800,05	2 888 981,76	333 671,39	0,00	-1 073 853,10
Pour information		49 874,95				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	164 000,00	121 807,95	26 273,65	15 918,40
21	Immobilisations corporelles	834 000,00	613 848,09	174 454,00	45 697,91
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 273 000,00	715 049,21	200 523,80	1 357 426,99
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 271 000,00	1 450 705,25	401 251,45	1 419 043,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	477 000,00	468 064,23	0,00	8 935,77
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	216 350,00			
	Total des dépenses financières	693 350,00	468 064,23	0,00	225 285,77
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	35 823,92	30 800,23	0,00	5 023,69
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 000 173,92	1 949 569,71	401 251,45	1 649 352,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	335 500,00	303 774,98		31 725,02
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	335 500,00	303 774,98		31 725,02
	TOTAL	4 335 673,92	2 253 344,69	401 251,45	1 681 077,78
	Pour information				
	R 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	432 926,08			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	668 975,00	573 842,42	258 525,00	-163 392,42
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 774 000,00	0,00	0,00	1 774 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 442 975,00	573 842,42	258 525,00	1 610 607,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	583 801,08	583 801,08	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	583 801,08	583 801,08	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	35 823,92	30 800,23	0,00	5 023,69
	Total des recettes réelles d'investissement	3 062 600,00	1 188 443,73	258 525,00	1 615 631,27
021	Virement de la section d'exploitation (2)	550 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 156 000,00	1 154 072,81		1 927,19
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 706 000,00	1 154 072,81		551 927,19
	TOTAL	4 768 600,00	2 342 516,54	258 525,00	2 167 558,46
	Pour information				
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BALANCE GENERALE DU BUDGET
1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	74 143,72		74 143,72
012	Charges de personnel, frais assimilés	109 324,08		109 324,08
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	32 928,86		32 928,86
66	Charges financières	96 175,50	0,00	96 175,50
67	Charges exceptionnelles	56 000,00	0,00	56 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 154 072,81	1 154 072,81
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		368 572,16	1 154 072,81	1 522 644,97
+				
D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTÉ DE N-1				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				1 522 644,97

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	303 774,98	303 774,98
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	468 064,23	0,00	468 064,23
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	121 807,95	0,00	121 807,95
21	Immobilisations corporelles (6)	613 848,09	0,00	613 848,09
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	715 049,21	0,00	715 049,21
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	30 800,23	0,00	30 800,23
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 949 569,71	303 774,98	2 253 344,69
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ N-1				432 926,08
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE				2 686 270,77

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BALANCE GENERALE DU BUDGET
2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	694,69		694,69
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 791 414,73		1 791 414,73
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	53 724,45		53 724,45
75	Autres produits de gestion courante	129 587,49		129 587,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	943 456,81	303 774,98	1 247 231,79
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 918 878,17	303 774,98	3 222 653,15

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTÉ DE N-1	49 874,95
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 272 528,10
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	573 842,42	0,00	573 842,42
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 154 072,81	1 154 072,81
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	30 800,23	0,00	30 800,23
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		604 642,65	1 154 072,81	1 758 715,46

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	583 801,08
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 342 516,54
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	75 300,00	74 143,72	0,00	0,00	1 156,28
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	2 400,00	0,00	0,00	-2 400,00
605	Achats d'eau	0,00	366,83	0,00	0,00	-366,83
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	2 500,00	1 713,97	0,00	0,00	786,03
6063	Fournitures entretien et petit équip	350,00	329,00	0,00	0,00	21,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 313,28	0,00	0,00	-313,28
6066	Carburants	1 500,00	1 247,82	0,00	0,00	252,18
611	Sous-traitance générale	0,00	11 963,09	0,00	0,00	-11 963,09
6132	Locations immobilières	10 000,00	8 736,28	0,00	0,00	1 263,72
6135	Locations mobilières	2 000,00	1 500,00	0,00	0,00	500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 500,00	1 200,00	0,00	0,00	300,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	783,84	0,00	0,00	1 216,16
6156	Maintenance	7 000,00	5 371,80	0,00	0,00	1 628,20
6161	Multirisques	1 500,00	1 136,03	0,00	0,00	363,97
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	500,00	242,94	0,00	0,00	257,06
6168	Autres	1 000,00	915,26	0,00	0,00	84,74
618	Divers	850,00	194,91	0,00	0,00	655,09
6226	Honoraires	15 000,00	9 369,83	0,00	0,00	5 630,17
6237	Publications	5 000,00	8 845,80	0,00	0,00	-3 845,80
6238	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	800,00	2 311,49	0,00	0,00	-1 511,49
6257	Réceptions	10 000,00	4 384,65	0,00	0,00	5 615,35
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	99,00	0,00	0,00	901,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	2 328,21	0,00	0,00	671,79
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	2 869,18	0,00	0,00	-1 369,18
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	1 662,00	0,00	0,00	338,00
6288	Autres	1 500,00	255,19	0,00	0,00	1 244,81
63512	Taxes foncières	800,00	457,00	0,00	0,00	343,00
6378	Autres taxes et redevances	1 500,00	1 146,32	0,00	0,00	353,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	135 000,00	109 324,08	0,00	0,00	25 675,92
6218	Autre personnel extérieur	0,00	5 881,30	0,00	0,00	-5 881,30
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	64,36	0,00	0,00	35,64
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 200,00	1 206,55	0,00	0,00	-6,55
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	300,00	207,88	0,00	0,00	92,12
6411	Salaires, appointements, commissions	80 000,00	61 487,89	0,00	0,00	18 512,11
6412	Congés payés	200,00	241,04	0,00	0,00	-41,04
6413	Primes et gratifications	3 000,00	1 456,66	0,00	0,00	1 543,34
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
6415	Supplément familial	4 500,00	4 251,28	0,00	0,00	248,72
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	25 000,00	20 709,43	0,00	0,00	4 290,57
6452	Cotisations aux mutualités	1 500,00	641,13	0,00	0,00	858,87
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 000,00	2 863,69	0,00	0,00	1 136,31
6454	Cotisations au Pôle emploi	3 000,00	2 810,49	0,00	0,00	189,51
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	700,00	636,00	0,00	0,00	64,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	5 000,00	3 303,00	0,00	0,00	1 697,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
648	Autres charges de personnel	6 000,00	3 463,38	0,00	0,00	2 536,62
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	34 000,00	32 928,86	0,00	0,00	1 071,14
6531	Indemnités élus	32 000,00	31 601,54	0,00	0,00	398,46
6533	Cotisations de retraite élus	2 000,00	1 326,85	0,00	0,00	673,15
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,47	0,00	0,00	-0,47
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		244 300,00	216 396,66	0,00	0,00	27 903,34
= (011+012+014+65)						
66	Charges financières (b) (5)	153 500,00	96 175,50	0,00	0,00	57 324,50
66111	Intérêts réglés à l'échéance	160 000,00	150 333,76	0,00	0,00	9 666,24
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 500,00	-54 158,26	0,00	0,00	47 658,26
67	Charges exceptionnelles (c)	90 000,00	56 000,00	0,00	0,00	34 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	75 000,00	56 000,00	0,00	0,00	19 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	4 875,00				

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou publiés à employer)		Chap/ rattachées	réaliser au 31/12	Crédits annuités
			Mandats émis				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	492 675,00	368 572,16		0,00	0,00	124 102,84
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	550 000,00					
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)</i>	1 156 000,00	1 154 072,81				1 927,19
6811	<i>Dot. amort. Immos incorp. et corporelles</i>	1 156 000,00	1 154 072,81				1 927,19
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 706 000,00	1 154 072,81				551 927,19
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</i>	0,00	0,00				0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 706 000,00	1 154 072,81				551 927,19
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 198 675,00	1 522 644,97		0,00	0,00	676 030,03
	Pour information		0,00				
	D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	54 158,26
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-54 158,26

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	694,69	0,00	0,00	-694,69
64198	Autres remboursements	0,00	549,06	0,00	0,00	-549,06
6459	Remboursement charges SS et prévoyance	0,00	145,63	0,00	0,00	-145,63
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 671 000,00	1 772 223,61	19 191,12	0,00	-120 414,73
70111	Ventes d'eau aux abonnés	1 650 000,00	1 695 650,78	19 191,12	0,00	-64 841,90
70118	Autres ventes d'eau	6 000,00	15 099,92	0,00	0,00	-9 099,92
7068	Autres prestations de services	0,00	46 189,80	0,00	0,00	-46 189,80
7087	Remboursement de frais	15 000,00	15 283,11	0,00	0,00	-283,11
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00	53 724,45	0,00	0,00	-13 724,45
747	Subv. et participat° collectivités	40 000,00	53 724,45	0,00	0,00	-13 724,45
75	Autres produits de gestion courante	27 300,00	129 587,49	0,00	0,00	-102 287,49
752	Revenus des immeubles	300,00	800,00	0,00	0,00	-500,00
757	Redevances des fermiers, concession..	27 000,00	33 247,77	0,00	0,00	-6 247,77
7588	Autres	0,00	95 539,72	0,00	0,00	-95 539,72
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 738 300,00	1 956 230,24	19 191,12	0,00	-237 121,36
76	Produits financiers (b)	0,05	0,00	0,00	0,00	0,05
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,05	0,00	0,00	0,00	0,05
77	Produits exceptionnels (c)	75 000,00	628 976,54	314 480,27	0,00	-868 456,81
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	16,00	0,00	0,00	-16,00
778	Autres produits exceptionnels	75 000,00	628 960,54	314 480,27	0,00	-868 440,81
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 813 300,05	2 585 206,78	333 671,39	0,00	-1 105 578,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	335 500,00	303 774,98			31 725,02
777	Quote-part subv invest transf cpté résul	335 500,00	303 774,98			31 725,02
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		335 500,00	303 774,98			31 725,02
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 148 800,05	2 888 981,76	333 671,39	0,00	-1 073 853,10
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		49 874,95				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	164 000,00	121 807,95	26 273,65	15 918,40
2031	Frais d'études	164 000,00	121 807,95	26 273,65	15 918,40
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	834 000,00	613 848,09	174 454,00	45 697,91
2111	Terrains nus	100 000,00	312,00	0,00	99 688,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	714 000,00	612 041,09	174 454,00	-72 495,09
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	1 495,00	0,00	8 505,00
2184	Mobilier	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 273 000,00	715 049,21	200 523,80	1 357 426,99
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 273 000,00	715 049,21	200 523,80	1 357 426,99
Total des dépenses d'équipement		3 271 000,00	1 450 705,25	401 251,45	1 419 043,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	477 000,00	468 064,23	0,00	8 935,77
1641	Emprunts en euros	477 000,00	468 064,23	0,00	8 935,77
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	216 350,00			
Total des dépenses financières		693 350,00	468 064,23	0,00	225 285,77
458101	Opération sous mandat n°01 (4)	35 823,92	30 800,23	0,00	5 023,69
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		35 823,92	30 800,23	0,00	5 023,69
TOTAL DEPENSES REELLES		4 000 173,92	1 949 569,71	401 251,45	1 649 352,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	335 500,00	303 774,98		31 725,02
Reprises sur autofinancement antérieur(6)		335 500,00	303 774,98		31 725,02
139111	Sub. équipt cpté résult. Agence de l'eau	58 000,00	57 549,70		450,30
139118	Sub. équipt cpté résult. Autres	59 500,00	29 841,11		29 658,89
13913	Sub. équipt cpté résult. Départements	61 000,00	60 811,81		188,19
13914	Sub. équipt cpté résult. Communes	10 000,00	9 410,28		589,72
13916	Sub. équipt cpté résult. Autres EPL	10 000,00	9 685,86		314,14
13918	Autres subventions d'équipement	137 000,00	136 476,22		523,78
Charges transférées		0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		335 500,00	303 774,98		31 725,02
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		4 335 673,92	2 253 344,69	401 251,45	1 681 077,78
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)					
Pour information					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		432 926,08			

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	668 975,00	573 842,42	258 525,00	-163 392,42
13111	Subv. équip't Agence de l'eau	623 100,00	459 218,00	258 525,00	-94 643,00
1313	Subv. équip't Départements	39 875,00	114 624,42	0,00	-74 749,42
1318	Autres subventions d'équipement	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 774 000,00	0,00	0,00	1 774 000,00
1641	Emprunts en euros	1 774 000,00	0,00	0,00	1 774 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 442 975,00	573 842,42	258 525,00	1 610 607,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	583 801,08	583 801,08	0,00	0,00
1068	Autres réserves	583 801,08	583 801,08	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	583 801,08	583 801,08	0,00	0,00
458201	Opération sous mandat n°01 (3)	35 823,92	30 800,23	0,00	5 023,69
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	35 823,92	30 800,23	0,00	5 023,69
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 062 600,00	1 188 443,73	258 525,00	1 615 631,27
021	Virement de la section d'exploitation	550 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 156 000,00	1 154 072,81		1 927,19
28031	Frais d'études	30 000,00	30 101,12		-101,12
28033	Frais d'insertion	1 000,00	784,53		215,47
28121	Aménagement Terrains nus	3 500,00	3 476,00		24,00
28131	Bâtiments	10 750,00	10 444,44		305,56
28151	Installations complexes spécialisées	79 500,00	0,00		79 500,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 000 000,00	948 876,00		51 124,00
28158	Autres	0,00	75 249,25		-75 249,25
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	91,14		-91,14
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	281,30		-281,30
28175	Matériel et outillage technique (mad)	11 750,00	60 719,89		-48 969,89
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	748,00		252,00
28184	Mobilier	400,00	199,67		200,33
28188	Autres	3 100,00	3 003,00		97,00
2825	Matériel technique (affectation)	15 000,00	20 098,47		-5 098,47
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 706 000,00	1 154 072,81		551 927,19
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 706 000,00	1 154 072,81		551 927,19
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	4 768 600,00	2 342 516,54	258 525,00	2 167 558,46
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuarial					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 451 995,34									
1641 Emprunts en euros (total)					10 451 995,34									
00000117242	CRCA SRA				80 000,00	F		4,630	4,639		A	P	O	A-1
00000243395	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES				1 000 000,00	F		3,980	3,980		A	P	O	A-1
00000570695	CRCA SRA				151 000,00	F		4,070	4,070		S	P	O	A-1
00000813740	CRCA SRA				96 000,00	F		3,360	3,360		A	P	O	A-1
00000975522	CRCA SRA	28/01/2015	28/01/2015	28/02/2015	38 850,00	F		2,250	2,250		A	P	O	A-1
00001084547	CRCA SRA	15/12/2015	03/03/2020	15/12/2020	22 726,37	F		1,700	1,700		A	P	O	A-1
00001819752	CRCA SRA	03/03/2020	03/03/2020	27/02/2021	31 636,55	F		1,550	1,550		A	P	O	A-1
00001879989	CRCA SRA	25/02/2020	25/02/2020	25/02/2020	200 000,00	F		1,500	1,500		A	P	O	A-1
0263907	DEXIA CLF				40 000,00	F		4,740	4,740		A	P	O	A-1
028049	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	10/05/2007	10/05/2007	10/08/2007	30 000,00	F		4,560	4,560		A	P	O	A-1
08929-201663 02	CREDIT MUTUEL				550 000,00	F		5,150	5,150		T	P	O	A-1
0993741/14265	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARDEC	20/12/2017	20/12/2017	20/03/2018	100 000,00	F		1,560	1,560		T	P	O	A-1
1212019	CDC				950 000,00	F		4,510	4,510		A	P	O	A-1
272448	CREDIT MUTUEL	19/10/2015	03/12/2015	31/01/2016	500 000,00	F		1,600	1,600		T	P	O	A-1
2769295	CELDA	21/07/2000	25/02/2001	25/07/2001	762 245,09	F		6,100	6,100		A	P	O	A-1
3600614	CELDA	25/03/2004	25/03/2004	25/04/2004	25 000,00	F		4,810	4,810		A	P	O	A-1
3602804	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARDEC	22/06/2004	22/06/2004	22/06/2004	30 000,00	F		4,440	4,440		A	P	O	A-1
3629163	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARDEC	12/07/2006	25/07/2006	25/03/2007	105 700,00	F		4,050	4,050		T	P	O	A-1
3663040	CELDA	24/11/2009	01/12/2009	01/04/2010	150 000,00	F		3,890	3,890		T	P	O	A-1
432953	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	15/09/2010	25/10/2010	10/01/2001	100 000,00	F		3,610	3,610		A	P	O	A-1
5834297/14265	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARDEC	20/12/2019	20/12/2019	20/03/2020	100 000,00	F		1,130	1,130		T	P	O	A-1
669462	CRCA SRA				130 000,00	F		4,180	4,180		S	P	O	A-1

SYND EAU CRUSSOL PAYS DE VEROUX - EAU POTABLE - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023



Publié le

ID : 007-200093128-20230406-16_2023-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Déchéance de l'emprunt		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Délité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
725918	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES CELDA	07/12/2012	14/12/2012	14/12/2013	35 000,00	F		4,800	4,800		A	P	O	A-1
8661097	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARDEC			25/02/2016	80 803,00	F		3,320	3,320		A	P	O	A-1
9676769	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARDEC	25/01/2017	25/01/2017	25/03/2017	90 000,00	F		2,590	2,590		M	P	O	A-1
9873266	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARDEC	28/07/2017	25/09/2017	25/12/2017	95 000,00	F		1,480	1,480		S	P	O	A-1
9991228	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARDEC	08/02/2012	25/07/2012	25/10/2012	500 000,00	F		1,600	1,600		T	P	O	A-1
A191200T000	CELESTE	01/01/2020	01/05/2020	01/05/2020	2 002 446,13	F		3,330	3,330		T	P	O	A-1
MIN532570EUR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO			01/05/2020	15 786,68	F		5,400	5,400		A	P	O	A-1
MIN532571EUR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO			01/05/2020	50 551,52	F		6,480	6,480		A	P	O	A-1
MON254785EUR/02	DEXIA CLF	25/11/2019	25/11/2019	01/03/2020	300 000,00	F		4,800	4,800		A	P	O	A-1
MON529127EUR	LA POSTE	01/01/2020	01/01/2022	01/05/2020	200 000,00	F		0,830	0,830		T	P	O	A-1
MON532800EUR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	04/01/2021	18/02/2021	01/05/2021	770 250,00	F		0,730	0,730		T	C	O	A-1
MON535913	LA POSTE	11/07/2007	20/07/2007	01/06/2008	119 000,00	F		0,640	0,640		T	P	O	A-1
MPH224976232237	DEXIA CLF				300 000,00	R	EURIBOR	2,416	2,416		A	P	O	A-1
MPH261945EUR	DEXIA CLF				700 000,00	V		4,290	4,290		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

SYND EAU CRUSSOL PAYS DE VERNOUX - EAU POTABLE - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023



Publié le

ID : 007-200093128-20230406-16_2023-BF

Possibilité de staté

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Généralité d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					10 451 995,34								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 584 264,36					464 229,08	147 399,87	0,00	47 249,02
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 584 264,36					464 229,08	147 399,87	0,00	47 249,02
00000117242		0,00	A-1	0,00	0,00	F		4,639	6 909,50	319,91	0,00	0,00
00000243395		0,00	A-1	549 985,02	11,00	F		3,980	38 471,84	25 362,49	0,00	4 411,64
00000570695		0,00	A-1	49 552,59	3,00	F		4,070	11 189,75	2 359,51	0,00	593,84
00000813740		0,00	A-1	36 883,66	5,00	F		3,360	6 423,50	1 670,95	0,00	1 447,04
00000975522		0,00	A-1	13 832,20	4,00	F		2,250	3 270,23	384,80	0,00	0,00
00001084547		0,00	A-1	16 940,08	8,00	F		1,700	1 961,37	321,32	0,00	0,00
00001819752		0,00	A-1	28 537,82	16,00	F		1,550	1 561,28	466,54	0,00	0,00
00001879989		0,00	A-1	162 383,56	17,00	F		1,500	8 921,76	2 569,58	0,00	0,00
0263907		0,00	A-1	-0,01	-1,00	F		4,740	3 489,88	165,40	0,00	0,00
028049		0,00	A-1	18 269,51	14,00	F		4,560	919,10	875,00	0,00	326,29
08929-201663 02		0,00	A-1	330 526,68	9,00	F		5,150	26 338,41	17 875,31	0,00	1 499,11
0993741/14265		0,00	A-1	77 839,32	15,00	F		1,560	4 571,21	1 258,95	0,00	0,00
1212019		0,00	A-1	388 487,87	3,00	F		4,510	67 934,30	20 584,64	0,00	17 520,80
272448		0,00	A-1	281 512,96	8,00	F		1,600	32 727,34	4 832,14	0,00	750,70
2769295		0,00	A-1	103 857,46	8,00	F		6,100	9 854,59	6 936,44	0,00	2 745,30
3600614		0,00	A-1	10 139,20	6,00	F		4,810	1 195,00	545,18	0,00	333,26
3602804		0,00	A-1	4 300,12	1,00	F		4,440	2 013,96	280,35	0,00	0,00
3629163		0,00	A-1	28 437,62	4,00	F		4,050	6 421,47	1 315,09	0,00	0,00
3663040		0,00	A-1	28 406,08	2,00	F		3,890	11 852,30	1 394,54	0,00	276,25
432953		0,00	A-1	47 283,73	-2,00	F		3,610	5 022,07	1 888,24	0,00	1 664,27
5834297/14265		0,00	A-1	81 330,68	12,00	F		1,130	6 293,46	963,54	0,00	0,00
669462		0,00	A-1	0,00	-1,00	F		4,180	15 550,04	489,18	0,00	0,00
725918		0,00	A-1	21 528,81	10,00	F		4,800	1 648,55	1 112,51	0,00	48,80
8661097		0,00	A-1	13 976,67	2,00	F		3,320	5 996,59	836,89	0,00	542,14
9676769		0,00	A-1	70 606,83	18,00	F		2,590	3 022,91	1 871,29	0,00	30,48
9873266		0,00	A-1	62 580,14	9,00	F		1,480	6 091,75	993,89	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)				
9991228		0,00	A-1	383 791,48	14,00	F		1,600	22 892,47	6 370,05	0,00
A191200T000		0,00	A-1	298 948,98	10,00	F		3,330	22 791,27	10 385,25	0,00
MIN532570EUR		0,00	A-1	11 887,92	7,00	F		5,400	1 368,50	715,85	0,00
MIN532571EUR		0,00	A-1	42 809,28	7,00	F		6,480	3 992,61	3 032,76	0,00
MON254785EUR/02		0,00	A-1	98 718,81	4,00	F		4,800	17 115,58	5 560,05	0,00
MON529127EUR		0,00	A-1	161 964,78	12,00	F		0,830	12 783,67	1 410,69	0,00
MON532800EUR		0,00	A-1	663 000,00	17,00	F		0,730	39 000,00	5 087,23	0,00
MON535913		0,00	A-1	111 274,96	23,00	F		0,640	4 424,89	729,87	0,00
MPH224976232237		0,00	A-1	38 584,56	1,00	R	EURIBOR	2,416	18 453,57	0,00	0,00
MPH261945EUR		0,00	A-1	346 084,99	15,00	V		4,290	31 754,36	16 434,44	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 584 264,36					464 229,08	147 399,87	0,00
											47 249,02

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	36	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 584 264,36	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Péodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)					
					Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié								
					Con-trat initial	Con-trat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.										
Total													0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Incrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	

A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A3.2****A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	1 028 850,00	I 771 839,21
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	477 000,00	468 064,23
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	477 000,00	468 064,23
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	551 850,00	303 774,98
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	335 500,00	303 774,98
020	Dépenses imprévues	216 350,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	771 839,21	401 251,45	432 926,08	1 606 016,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 706 000,00	III 1 154 072,81
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (2)	1 706 000,00	1 154 072,81
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	30 000,00	30 101,12
28033	Frais d'insertion	1 000,00	784,53
28121	Aménagement Terrains nus	3 500,00	3 476,00
28131	Bâtiments	10 750,00	10 444,44
28151	Installations complexes spécialisées	79 500,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 000 000,00	948 876,00
28158	Autres	0,00	75 249,25
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	91,14
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	281,30
28175	Matériel et outillage technique (mad)	11 750,00	60 719,89
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	748,00
28184	Mobilier	400,00	199,67
28188	Autres	3 100,00	3 003,00
2825	Matériel technique (affectation)	15 000,00	20 098,47
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	550 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 154 072,81	258 525,00	0,00	583 801,08	1 996 398,89

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 606 016,74
Ressources propres disponibles	IV 1 996 398,89
Solde	V = IV – II (3) 390 382,15

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION****A5.1.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.1.2**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION****A5.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****A5.3.1****A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.3.2****A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A6****A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01	Intitulé de l'opération : CNR- Energie réservée	Sur l'exercice				Date de la délibération :
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	66 839,69	35 823,92	14 107,17	0,00	21 716,75	80 946,86
458101 (2)	66 839,69	35 823,92	14 107,17	0,00	21 716,75	80 946,86
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	66 839,69	35 823,92	14 107,17	0,00	21 716,75	80 946,86
RECETTES (b)	50 146,63	35 823,92	30 800,23	0,00	5 023,69	80 946,86
458201 Financement par le tiers (4)	50 146,63	35 823,92	30 800,23	0,00	5 023,69	80 946,86
Financement par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	50 146,63	35 823,92	30 800,23	0,00	5 023,69	80 946,86

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
07/05/2019	Forage Puits des Iles SOYONS	7 687,50	0,00	0
20/09/2019	SCHEMA DIRECTEUR SEP	98 987,50	0,00	5
05/06/2020	Audit DSP	7 000,00	12 522,00	5
10/11/2020	3.5 Rue de la Tourette	125 966,02	0,00	50
18/02/2021	3.9 Hauts de Chateauneuf	43 384,05	0,00	50
08/04/2021	Etude Intégration Communes	1 000,00	0,00	5
17/11/2021	3.14 St Maurice Les Alises	37 092,50	112,00	50
18/01/2022	PCPORTABLE + ECRANS	1 495,00	0,00	3
31/01/2022	3.15 Réservoir St Sylvestre	416 152,52	0,00	0
15/03/2022	1.6 Route de Toulaud SOYONS	38 704,63	0,00	50
07/04/2022	1.7 Rue Marc Bouvat	165 626,02	0,00	50
07/04/2022	Ilotage 2022	71 346,00	0,00	50
14/04/2022	TRAVAUX DIVERS 2022	67 757,66	0,00	50
05/05/2022	1.8 SOYONS BASSES FREYDIERES	28 821,51	0,00	50
23/05/2022	1.10 CHARMES Le Vertel	79 563,09	0,00	50
23/05/2022	Extension Quartier Vigouroux	20 609,00	0,00	50
17/06/2022	1.9 ST PERAY - Chemin Roussier	25 760,49	0,00	50
17/06/2022	3.5 bis Rue de l'Hopital	40 004,79	0,00	50
21/07/2022	3.16 Extension réseau Silhac	59 226,30	0,00	50
17/10/2022	Réservoir Toussaint	312,00	0,00	0
27/10/2022	2022-002-EUR AUDIT BEAUCHASTEL	1 324,70	0,00	0
27/10/2022	2022-002-IA AUDIT BEAUCHASTEL	6 749,75	0,00	0
27/10/2022	2022-003- IA PROTOCOLES	964,25	0,00	1
27/10/2022	2022-003-EUR PROTOCOLE	662,35	0,00	1
27/10/2022	BC 2022-001-EUR RPQS 2021	1 987,05	0,00	1
27/10/2022	BEAUCHASTEL Ile Blaud	84 766,62	0,00	0
29/11/2022	Extension Réseau St Jean Chamb	14 621,60	0,00	50
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		1 447 572,90	12 634,00	

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
31/12/2022	FRAIS INSERTION AVANT FUSION	4 060,03	5	4 060,03	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		4 060,03					0,00

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A9.1****A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
		0,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)****A10****SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	I
			0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
<u>Recettes 72 (I)</u>	0,00
<u>Recettes réelles d'exploitation</u>	0,00
<u>Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation</u>	0,00 %

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT

ID : 007-200093128-20230406-16_2023-BF

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 918 878,17
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**B1.4****B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE****B1.5****B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Péodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Péodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS**
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Assistante de Direction	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Directrice	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****C1.1****C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Assistante de Direction	B	ADM		0,00	A	A
Directrice	A	ADM		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a^o : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1^o : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.3-3-2^o : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.3-3-3^o : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.3-3-4^o : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.3-3-5^o : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3****C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)**

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION**

PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
 (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

C4**C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 198 675,00	1 522 644,97	0,00	1 522 644,97
RECETTES	2 198 675,00	3 222 653,15	0,00	3 222 653,15
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 768 600,00	2 253 344,69	401 251,45	2 654 596,14
RECETTES	4 768 600,00	2 342 516,54	258 525,00	2 601 041,54

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET DECI / Numéro SIRET : 20009312800029				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	60 000,00	21 897,60	0,00	21 897,60
RECETTES	60 000,00	29 614,60	0,00	29 614,60
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	1 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 258 675,00	1 544 542,57	0,00	1 544 542,57
RECETTES	2 258 675,00	3 252 267,75	0,00	3 252 267,75
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 769 600,00	2 253 344,69	401 251,45	2 654 596,14
RECETTES	4 769 600,00	2 342 516,54	258 525,00	2 601 041,54
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES	7 028 275,00	3 797 887,26	401 251,45	4 199 138,71
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES	7 028 275,00	5 594 784,29	258 525,00	5 853 309,29

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 56

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/03/2023

Présenté par (1) Le Le Président,

A Soyons le 06/04/2023

(1) Le Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Soyons, le 04/06/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALIBERT Christian	
ALLEMAND Bertille	
BADART Christine	
BASSET Fabrice	
BESSET Véronique	
BISSONNIER Antoine (Suppléant)	
BONNEFOY Philippe	
BORELLON Jean-Noël (Suppléant)	
BOUCHARDON Benoit	
BOUVIER Gilbert	
BRERO Laurent	
BROTTE Bernard (Suppléant)	
BRUN Gilles	
BSERENI Stella	
CAMPOUS Michel (Suppléant)	
CHABOUD Stéphan	
CHAIX Jérôme (Suppléant)	
CHAMBON Ghislaine	
CHAMBONNET Daniel (Suppléant)	
CHAREYRON André	
CHARRETTE Joël	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

CHAUTARD Laurent (Suppléant)	
CIMAZ Michel	
CLAVERIE Jean-Yves	
CLOUE Jacky (Suppléant)	
COMTE Jean-Paul	
COULMONT Hervé	
DARNAUD Jean-Marc (Suppléant)	
DARNAUD Mathieu	
DEFAIVRE Claude	
DELOCHE Michel	
DEMAS Barbara (Suppléante)	
DESBOS Marc (Suppléant)	
DEVISE Stéphane (Suppléant)	
DEVOCHELLE Claude (Suppléant)	
DIETRICH David	
DREUMONT Jules (Suppléant)	
DROGUET Xavier	
DURAND Gilles	
FABRIS Albano (Suppléant)	
FINIELS Martine (Suppléante)	
FLUCHAIRE Alain (Suppléant)	
FRECHET Marcel	
GARAYT Frédéric	
GARNIER Marielle (Suppléante)	
GERLAND Brice	
GIBAUD Philippe	
GINE Bernard	
GOUMAT Laëtita (Suppléante)	
GUERIN James (Suppléant)	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

HAMM Chantal (Suppléante)	
HENNEMAN Nicolas (Suppléant)	
JAVELAS Frédéric (Suppléant)	
JULIEN Brice	
KERENFORT Jean-Paul	
LA RUSSA Gilbert	
LAFAGE Stéphane	
LAINE Edith (Suppléante)	
LE GALL Matthieu	
LEBRAT Jérôme	
LEBRE Gilles	
LYONNAIS Patrice	
MACHISSOT Ginette	
MATHIEU Clémence	
MAYER Maryane (Suppléante)	
MONDON Catherine (Suppléante)	
MORFIN Magali (Suppléante)	
MORIN-PATÉ Édith (Suppléante)	
MOUNIER Fabien	
MOUNIER Maxence	
PEYROUZE VETTER Roselyne	
PICCOTTI Bernard	
POMMARET Patrice	
PRALY Thérèse	
REYNAUD Régis	
RIAILLON Jean	
RICOU-CHARLES Yvan	
SEIGNONOS Éric	
SIMON Anne	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

TAKES Karine	
TERROT-DONTENWILL Anne	
THOMAS Christophe	
TRACOL Germaine	
de TRUCHIS Michel	

Certifié exécutoire par (1) Le Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Soyons, le 06/04/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.